



Commune de

Baelen

N° 419

JUILLET
AOÛT

2020

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

COVID-19

Merçi!

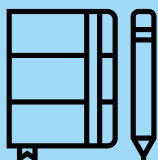


**PAROLE À...
VERO CRATZBORN**

NATURE

LA BUSE VARIABLE





RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÔMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Un printemps comme on n'en a jamais connu...

Maintenant que notre vie reprend peu à peu un cours normal, on peut prendre un peu de recul pour analyser la façon dont nous nous sommes comportés face à une situation inédite. J'éviterai tout commentaire concernant la façon dont cette crise a été gérée par les divers niveaux de pouvoir. Les médias nous ont alimentés d'informations quotidiennes qui nous permettent de nous forger une opinion sur la capacité de notre pays à faire face à une situation d'urgence, une pandémie en l'occurrence.

Les mesures de confinement ont été strictes mais nécessaires, difficiles à vivre en fonction de chaque situation personnelle. Cette forme de privation de liberté, à laquelle nous ne sommes pas habitués dans un pays où nous disposons de l'autonomie d'aller et venir, de se réunir sans restriction, nous a paru très, voire trop, contraignante. Mais au regard de cette situation et dans un esprit de solidarité, il convient de mettre aussi en évidence des faits qui ont suscité notre admiration.

Ce qui fait l'unanimité et qui mérite encore une fois d'être salué, c'est le dévouement jusqu'à l'épuisement de femmes et d'hommes qui, au péril de leur santé, et parfois tragiquement, au péril de leur vie, se sont dévoués sans compter pour venir en aide aux victimes de ce virus. Je forme le vœu que la sympathie manifestée à l'égard de ces personnes reste gravée dans notre mémoire et se traduise par un respect indéfectible pour le travail qu'ils accomplissent quotidiennement quelles que soient les circonstances.

En ma qualité de Bourgmestre et en collaboration avec tout le personnel communal, nous nous sommes conformés aux multiples directives du CNS (Conseil national de sécurité) et avons pu, dans des conditions particulières et inédites, assurer la continuité du service public. Pour le personnel communal, les services de police, les services de secours et toutes celles et ceux qui ont dû maintenir leurs activités dans cette période difficile, je forme également le vœu d'une sympathie reconnaissante.

Je présente également mes meilleurs vœux de prompt rétablissement aux personnes qui ont été atteintes par ce virus.

Enfin, comment ne pas avoir une pensée pour tous les bénévoles qui œuvrent au sein de nos sociétés locales et qui ont vu leurs activités annulées et ainsi dû laisser partir en fumée les manifestations et autres organisations qui demandent parfois des semaines de préparation. Le meilleur soutien qu'on puisse leur apporter sera certainement de leur témoigner notre soutien par notre présence lors des prochaines actions qu'ils entreprendront...

En cette période de vacances, profitez des meilleurs moments entourés de vos familles et amis en n'oubliant pas de rester prudents et vigilants, dans l'intérêt de tous.

Maurice FYON,
Votre Bourgmestre.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **Septembre-octobre 2020** distribué du **du 7 au 11 septembre**.

Date limite de remise des documents : 15 août 2020

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire d'été

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

BUREAUX FERMÉS

ATTENTION !

L'Administration communale sera fermée le mardi 21 juillet (Fête nationale) et le samedi 15 août (Assomption).

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront fermés tous les après-midis du 1er juillet au 31 août.

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Lucas HECK, Medael, 16 (10/02)
- Ezra GROOTEN, Boveroth, 64 (17/02)
- Elea SEBASTIAN, r. de la Station, 8 (21/02)
- Elias GOTAL, rte d'Eupen, 10 (06/03)
- Eline LORENT HURLET, rte Jean XXIII, 19/2 (21/04)
- Yanis GRETZER, Oeveren, 24/2 (08/03)
- Amélie ALIMANOVIC, Forges, 52/A/4 (28/01)
- Lya GROSDENT, r. Plein-Vent, 10 (25/05)
- Julian DEMAZY, r. L. Moray, 7 (26/05)

Mariages

- Thomas MARICHAL et Beau KOHNEN, r. de l'Invasion, 1/D (20/02)



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21
B-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be
Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00

PLANNING PARUTIONS 2020 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2020	15-Aug-20	du 7 au 11 septembre
nov/déc 2020	15-Oct-20	du 9 au 13 novembre

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leur présence, leurs paroles, messages, prières et par leurs dons généreux, ont rendu un dernier hommage à mon cher mari Monsieur Charles Vilvörder.

Tous ces signes nous ont grandement réconfortés.

Wir danken Ihnen für Ihre Anteilnahme und alle Zeichen der Verbundenheit.

Jeanine Vilvörder-Mohr et familles apparentées

TONTES DE PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).



Décès

- Jozo JOZIC, époux de Micheline Props, La Sablière, 8 (04/03)
- Armance COUMONT, r. du Pensionnat, 7 (19/03)
- Rudolf GODESART, vf de Edith Leclerq, r. du Pensionnat, 7 (21/03)
- Dieter SCHUMACHER, r. du Pensionnat, 7 (25/03)
- François FINCK, époux de Paulette Julien, r. du Pensionnat, 7 (29/03)
- Mathieu KESSELS, époux de Liliane Laschet, Welkenraedt (16/04)
- Noah GIELEN, Boveroth, 70/B (19/04)
- Anna KEMPER, vve de Maurice Henon, r. de la Régence, 3 (11/05)
- Marie VANDERLINDEN, vve de Gilbert Duchateau, r. du Pensionnat, 7 (12/05)
- Jeanne FOURIR, vve de Adolphe Schyns, r. du Pensionnat, 7 (13/05)
- Onysa AITYAHIA, vve de Marcel Descamps, r. du Pensionnat, 7 (17/05)
- Joceline DECOSTER, vve de Francis Duwez, r. du Pensionnat, 7 (08/05)
- Robert CHAVET, r. du Pensionnat, 7 (20/05)
- Hildegard JANKLAES, vve de Robert Zweber, r. du Pensionnat, 7 (05/06)
- Philippe ONNAU, chemin des Passeurs, 4 (02/02)
- Charles VILVÖRDER, époux de Johanna Mohr, Boveroth, 14 (19/02)
- Yvonne MÜNCH, épouse de Erik Rauw, Horren, 2 (10/04)
- Englebert VANWISSEN, époux de Irène Rotheudt, r. Plein-Vent, 7 (13/04)
- Marguerite GROTECLAES, vve de Gérard Wintgens, r. Albert 1er, 22 (01/05)

CHANGEMENTS D'HORAIRE SUITE AU COVID-19

En raison des mesures de lutte contre le coronavirus, Certains services ont modifié leurs horaires d'ouverture ou les conditions d'accès à leurs bureaux.

La situation changeant de semaine en semaine, il est possible que les horaires indiqués dans ces pages ne soient pas les bons.

Avant de vous rendre dans un service, communal ou non, n'oubliez pas de vous renseigner pour voir s'il est bien accessible et à quelles conditions. Vous éviterez ainsi des déplacements inutiles.

2e édition! **LE BUDGET PARTICIPATIF** Commune de Baelen

UN BUDGET DE 30.000 € POUR UN OU PLUSIEURS PROJETS QUE VOUS PROPOSEZ!

Qui peut participer ? **TOUT LE MONDE**
Seule condition : habiter la Commune de Baelen

1 **JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE**
Dépôt des projets par les citoyens
SUR INTERNET www.baelen.be À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

2 **MI-OCTOBRE**
Présentation des projets citoyens

3 **FIN OCTOBRE**
Choix des projets par la commission de sélection

4 **2020**
Lancement du ou des projets retenus

* Règlement complet disponible sur www.baelen.be

BUDGET PARTICIPATIF - 2^E ÉDITION

DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS!

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA COMMUNE DE BAELEN DONNE L'OPPORTUNITÉ AUX BAELENOIS ET MEMBACHOIS D'ÉLABORER DES PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE. UN BUDGET DE MAXIMUM 30 000 EUROS EST PRÉVU À CET EFFET. APRÈS UNE PREMIÈRE ÉDITION LORS DE LAQUELLE PAS MOINS DE 4 PROJETS PRÉSENTÉS SUR 5 ONT ÉTÉ RETENUS PAR LE JURY CITOYEN (JARDIN PARTAGÉ DU THIER, AMÉNAGEMENT VERGER PIERRE WINTGENS, ACHAT TENTE STRETCH, CYCLOBUS), À VOTRE TOUR DE SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ!

Vous êtes un club, une association, un groupement informel de citoyens et vous avez des idées pour votre village ou votre quartier? Alors n'hésitez plus et proposez votre projet!

MODE D'EMPLOI

Quels types de projets proposer?

Pour être retenus, les projets devront répondre aux conditions suivantes:

- ✔ rencontrer l'intérêt général
- ✔ être localisés sur le territoire de la commune et apporter une plus-value à ce territoire
- ✔ respecter scrupuleusement les règles d'engagements d'un crédit du budget extraordinaire. En cas de doute, des informations pourront être fournies par l'administration communale.
- ✔ relever des compétences communales
- ✔ être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- ✔ être soutenus par au moins 10 personnes du quartier/de l'association concerné(e) par le projet

La date limite pour la remise des projets est fixée au 30 septembre 2020.

Les projets déposés seront analysés par la commission de sélection et les porteurs de ces projets seront invités à venir les présenter. La commission de sélection choisira ensuite les projets qui seront retenus en veillant à respecter le règlement mentionné ci-dessous.

RÉUNION D'INFORMATION OUVERTE À TOUTES ET À TOUS LE 4 AOÛT À 20H À L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Appel pour la constitution de la commission de sélection

Afin de faire connaître ce processus participatif à la population et d'opérer un choix dans les projets présentés, nous recherchons des citoyens motivés!

Conditions de participation :

- ✔ Être domicilié à Baelen-Membach
- ✔ Avoir 18 ans accomplis
- ✔ Être disposé à faire connaître le projet de budget participatif
- ✔ Être prêt à participer à quelques réunions et à prendre connaissance des projets présentés

Cette commission sera constituée comme suit :

- ☰ 4 membres de la population sur candidature
- ☰ 1 membre de la population tiré au sort
- ☰ 3 membres de la CLDR (4837 en actions) n'appartenant pas au quart communal
- ☰ 3 membres du conseil communal
- ☰ Le collège communal en tant qu'observateur

Les formulaires de candidature sont disponibles sur www.baelen.be ou en version papier à l'administration communale et doivent être rendus complétés **pour le 9 août au plus tard.**

Pour toute question : jeparticipe@baelen.be



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Lundi et vendredi : de 9h à 11h30

Mercredi : de 13h00 à 16h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. **Tél. : 087/343.580**

En cas d'urgence, formez le 101

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :



Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« DÉJECTIONS CANINES »

Article 156.2 : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression. »

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

Mercredi : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg

(Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



LE 13 SEPTEMBRE PROCHAIN, le **MARCHÉ SAVEURS NATURE** revient pour une deuxième édition à l'Espace des Rencontres à Baelen de 10 à 18h !



Au menu, les ingrédients qui ont fait le succès de la 1^{ère} édition : producteurs locaux et/ou bio, produits de qualité, accessoires et ateliers zéro déchet !

Bloquez déjà la date et connectez-vous sur www.baelen.be ou la **page Facebook** « Commune de Baelen » pour plus d'informations prochainement !

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

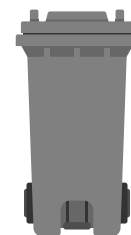
À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez **contacter Intradel au 04/240.74.74 dans les 24h** de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.





SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS

EN PRÉSENCE D'UNE VAGUE DE CHALEUR OU DE PICS D'OZONE, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES LES PLUS SENSIBLES.

QUELQUES CONSEILS :

LORS DE VAGUES DE CHALEUR ET DE PICS D'OZONE :

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Évitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGÉES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de : douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone : essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

Le "coup de chaleur" : l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : **appelez immédiatement le 100 ou le 112.**

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais,
- offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements,
- assurez un apport d'air frais.



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

 Votre commune est également sur facebook !

LE ROBOT TONDEUSE À GAZON, DANGEREUX POUR LES HÉRISONS



©RTBF (hérisson)

Quand un robot tondeuse croise le chemin d'un hérisson dans le gazon, cela fait de gros dégâts. Depuis le début du printemps, c'est par dizaines que les centres Creaves recueillent des hérissons blessés par les lames des robots dans les jardins. Deux animaux sur trois meurent. Le hérisson, espèce menacée, n'avait vraiment pas besoin de cet ennemi supplémentaire. L'agriculture intensive, les pesticides et la circulation automobile ont déjà fait chuter drastiquement les populations. Il y a pourtant un moyen très simple de limiter cette hécatombe : le hérisson étant un animal nocturne, il suffit de modifier les horaires du robot pour qu'il ne fonctionne qu'en journée, idéalement entre 10h du matin et 17h. Vous pouvez aussi veiller à ce que la hauteur au sol ne dépasse pas 4.5cm. Contrairement aux autres animaux, qui s'enfuient à l'arrivée du robot, les hérissons se mettent en boule lorsqu'ils sont menacés. Si le robot est réglé très bas, il pousse le hérisson sans le blesser. Enfin, vous pouvez placer le fil de délimitation en retrait des arbustes où les animaux s'abritent. Vous sauverez des vies ! Merci pour eux.

UNE URGENCE ? NE VOUS TROMPEZ PAS DE NUMÉRO !

Pendant l'activation du numéro 1722, certaines personnes appellent encore parfois le numéro d'urgence 112, alors qu'aucune vie n'est en danger, ou appellent le 1722 pour des problèmes ne nécessitant pas l'intervention des zones de secours. C'est pourquoi le SPF Intérieur a réalisé une infographie pour expliquer comment faire le bon choix. Suivez ce schéma pour savoir quel numéro former :

- > **Le numéro 1722 est temporairement activé en cas d'avertissement d'intempéries afin que le numéro d'urgence 112 reste joignable pour les personnes dont la vie est en danger.**
- > **En période d'intempéries, le numéro 112 doit donc être utilisé uniquement si une vie est en danger.**
- > **Lorsque le numéro 1722 n'est pas activé, vous pouvez appeler le numéro d'urgence 112 pour demander l'intervention des pompiers.**

Davantage d'informations sont disponibles sur le site web <https://www.112.be/fr/pas-urgent> .



www.112.be



PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES COULÉES DE BOUE



Les journées chaudes du début d'été arrivent. Avec elles revient le risque d'inondations boueuses lors des premiers orages survenant dans les campagnes où les champs ont été récemment semés. Ces inondations ne sont pas liées directement à un cours d'eau, mais aux endroits où se concentrent les pluies. A titre d'information, il y a 10.500km d'axes de concentration du ruissellement répertoriés en Wallonie (pour 1.850km de cours d'eau). L'expérience des années précédentes nous a appris qu'avec un peu de préparation, il est possible de limiter l'apparition de ces phénomènes d'érosion intense, et de diminuer les dommages causés aux habitations, aux jardins et aux voiries.

Mon terrain est-il à risque ?

Pour le savoir, consultez la carte LIDAXES sur le Géoportail de la Wallonie. Vous pourrez y vérifier si votre terrain est situé sur un axe de concentration du ruissellement. Le bon sens s'applique aussi : si votre terrain est situé en contrebas d'un versant agricole cultivé, même sans axe de concentration identifié, un ruissellement peut survenir.

Si votre terrain est soumis à un risque de ruissellement, vous pouvez vous protéger avec quelques actions simples : vérification du bon fonctionnement des évacuations d'eau de pluie, nettoyage des avaloirs, corniches rigoles, etc. Vous pouvez aussi imaginer le trajet des écoulements intenses en cas de forte pluie et laisser le passage libre : aucun tas de bois, bac à fleurs ou autre pouvant faire obstacle au ruissellement ou être emporté. Enfin, en période à risque, protégez ce qui pourrait être touché : bouchez les aérations des caves, surélevez les machines et les armoires. Il est aussi malin de garder à portée de main les outils nécessaires et quelques sacs de sable.

Les agriculteurs reçoivent également de leur côté des instructions pour lutter contre l'érosion et les inondations : implantation de bandes enherbées de 6m de large au minimum au bas du champ si celui-ci est en pente supérieure à 10%, interdiction de cultiver/labourer au bord des routes, interdiction de détruire les haies et bosquets. Ils recourent également à d'autres pratiques pour travailler le sol de manière à éviter au maximum les ruissellements et l'érosion, qui dégradent leurs champs et anéantissent les cultures.

Pour plus d'infos : <https://www.giser.be/>

BAELEN

ANNEXE 26



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est la **Société BECKERS André sprl ayant établi ses bureaux à 4837 Membach.**

Les terrains concernés sont situés rue du Moulin à 4837 MEMBACH et cadastrés division 2, section A n°520L, 521H pie.

Le projet est de type : **PROJET D'URBANISATION « rue du Moulin »** et présente les caractéristiques suivantes : *Article R.IV.40-1 §1^{er} 7° du CoDT : « les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n° 2 visées à l'article D.IV.41 » - déclassement des sentiers vicinaux n°31 et 43, déplacement du sentier vicinal n°29, cession d'emprises et d'un excédent de voiries.*

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Baelen - Service Urbanisme, rue de la Régence 1, 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

L'enquête publique est ouverte le 29 juin 2020 et clôturée le 28 août 2020

Le présent avis est affiché le 24 juin 2020

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août. (article D.I.16 du CoDT).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 Baelen ;
- par télécopie au numéro 087/76.01.12 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be;
- remises à la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, dont le bureau se trouve au service de l'urbanisme à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis d'urbanisation n° 228**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période uniquement sur rendez-vous auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service de l'urbanisme, auprès de Mme Deliège (087/76.01.21), dont les bureaux sont situés à l'Administration communale de Baelen.

Les rendez-vous doivent être pris au moins 24h à l'avance soit par téléphone au 087/76.01.21 soit par mail sur urbanisme@baelen.be.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le vendredi 28 août 2020 à 10h à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.



MERCI

à nos soignants, aides familiales,
aux commerçants et à leurs employés,
à notre personnel communal, nos ouvriers,
aux équipes de collecte des déchets.

aux très nombreux citoyens qui respectent les
règles de confinement, à tous ceux qui
d'une manière ou d'une autre agissent
pour le bien commun!

Ensemble, nous sortirons plus forts de cette crise.

INFO 0800/14689 - www.info-coronavirus.be

Merci!

À L'HEURE OÙ NOUS ÉCRIVONS CES LIGNES, LE CONFINEMENT SE TERMINE DOUCEMENT. NOUS ESPÉRONS BIEN QU'À L'HEURE OÙ VOUS LES LIREZ, L'ÉTÉ ET LES VACANCES NE PÂTIRONT PAS TROP DES BOULEVERSEMENTS DES DERNIERS MOIS. NOTRE VILLAGE, BERCEAU DU PREMIER CAS DE WALLONIE, AURA FINALEMENT ÉTÉ PLUTÔT ÉPARGNÉ PAR L'ÉPIDÉMIE. MAIS CETTE CRISE SANS PRÉCÉDENT A AMENÉ BIEN DU CHANGEMENT DANS NOS VIES DURANT DE NOMBREUSES SEMAINES. À L'HEURE D'EN TIRER DES CONCLUSIONS ET DES LEÇONS POUR L'AVENIR, NOUS AVONS ENVIE DE VOUS DIRE MERCI.

Au départ vu comme une mauvaise grippe, le coronavirus est entré en Belgique par chez nous, sans pourtant créer de panique particulière. Ce n'est que par la suite que nous avons vu arriver fermeture des écoles et des magasins, masques et chiffres effrayants. Chacun a dû s'adapter à la situation, éviter les contacts, trouver des solutions pour ses enfants. Les différents événements prévus au printemps ont été annulés les uns après les autres et les messages invitant à rester chez soi se sont multipliés. La plupart des activités estivales, nos kermesses, nos événements sportifs ou culturels vont subir le même sort. Contacts sociaux et familiaux réduits au minimum, distances en toutes circonstances, magasins et lieux de sortie inaccessibles, masques et désinfectant partout : qui aurait pu croire que cela arriverait un jour ?

La grande majorité d'entre vous a pourtant bien respecté les nouvelles règles. Cette période difficile nous a permis de réaliser à quel point nous avons de la chance de vivre à la campagne, et de pouvoir sortir malgré tout, travailler au jardin ou (re)découvrir nos chemins ! D'autres ont continué à travailler, parfois en faisant preuve de créativité pour s'adapter à la situation. Chacun a en

tout cas fait de son mieux pour que les services essentiels soient maintenus au plus fort du confinement, et pour que le retour à la normale se passe le mieux possible.

Merci À NOS SOIGNANTS

Médecins, kinés, aides-soignants, infirmiers et infirmières ont été en première ligne de cette crise. Ils ont souffert du manque de matériel de protection, ils ont géré les angoisses de nombreuses personnes, ils ont soigné les malades malgré les risques. Ils ont été applaudis tous les soirs et les cloches des églises ont sonné pour les remercier et les encourager dans leur travail. Nos remerciements communaux vont plus particulièrement à notre médecin généraliste, qui a travaillé dans des conditions difficiles, et au personnel de la maison de repos, qui a transformé la résidence Saint Joseph en une bulle tout en veillant au bien-être des pensionnaires, privés du contact avec leurs proches. L'application stricte de ces mesures s'est avérée salutaire pour nos aînés : en effet, les tests de dépistage effectués se sont tous révélés négatifs !

Merci À NOS AIDES FAMILIALES

A Baelen, de nombreuses personnes plus âgées ou moins valides peuvent rester chez elles grâce aux infirmières à domicile et aux aides familiales qui se relayent pour assurer les soins, les courses, le ménage. Durant cette crise, les besoins de ces personnes n'ont pas diminué. Au contraire, avec le confinement, beaucoup ont reçu moins de visites et de petits coups de main de la part de leurs voisins ou de la famille, désireux d'éviter tout risque de contamination. Les aides familiales ont donc été pour beaucoup le seul contact social de la journée, et on sait combien c'est important de pouvoir échanger quelques mots.

Merci À NOS COMMERÇANTS

Les commerçants et restaurateurs locaux ont privilégié les colis et livraisons. Certains ont mis en place un service traiteur, amenant ainsi le restaurant chez vous ! Ce sont eux aussi qui ont dû expliquer et réexpliquer les règles de distanciation au début de la crise, et veiller à rester calmes devant la mauvaise volonté de certains... Depuis, les nouvelles règles ont été assimilées par (presque) tous et à présent, commerces et restaurants étant à nouveau ouverts, il a fallu s'adapter, faire preuve de souplesse à nouveau pour continuer à fonctionner. Merci à eux d'avoir poursuivi leur travail, et à vous de les avoir soutenus !

Merci À NOS OUVRIERS

Ils sont restés au travail durant toute la crise. En respectant les règles de distanciation, ils ont continué à entretenir le village. Ils ont su s'adapter, fonctionner sans véhicules dans un village pourtant très vaste, et tailler, tondre et désherber sans relâche nos nombreux espaces verts. Durant le confinement, avec le beau temps, il y a eu bien plus de promeneurs que d'habitude dans nos chemins. Et avec eux, malheureusement, bien plus de déchets ! Nous remercions donc particulièrement nos ouvriers communaux qui ont veillé à ce que tout reste propre ! Merci aussi à nos éboueurs, qui ont également vu leur charge de travail augmenter avec le confinement.

Merci À NOTRE PERSONNEL

Le personnel communal et les enseignants se sont adaptés à la crise avec beaucoup de bonne volonté. Une garderie a été organisée dans nos deux écoles, même durant les vacances de Pâques. L'école a rouvert ses portes progressivement en juin et espère retrouver un fonctionnement normal dès la rentrée. La crèche, elle, est restée ouverte, accueillant les enfants dont les parents ont continué à travailler durant cette période. Les employés communaux ont fait du télétravail autant que possible, tout en assurant une permanence pour les cas urgents, avant de passer à un fonctionnement sur rendez-vous. Notre bibliothécaire a raconté des histoires en ligne aux petits durant le confinement, et ouvre les portes de la bibliothèque sur rendez-vous également. Enfin, le personnel d'entretien s'est dépensé sans compter pour désinfecter tous les locaux, nettoyer régulièrement les bureaux et lieux de passage, et même venir prêter main forte pour emballer et distribuer les masques que vous avez reçus en toute-boîte !

Merci AUX PARENTS (ET AUX ENFANTS)

Tous ont su s'adapter rapidement et trouver des solutions pour mettre leurs enfants à l'abri, qu'ils les aient gardés avec eux parce qu'ils ne travaillaient pas ou faisaient du télétravail, ou qu'ils aient trouvé des solutions de garde qui respectaient les règles du confinement. Les parents d'ados ne doivent pas être oubliés : s'il est vrai que les ados se gardent seuls, ce n'est pas facile de les priver de leurs copains et d'éviter qu'ils se retrouvent en groupe ! Depuis l'allègement du confinement, malgré la reprise partielle des cours, nous savons que cela reste difficile, en l'absence des habituelles activités estivales. Enfin, mention spéciale pour ceux qui poursuivent des études supérieures et qui ont suivi cours, blocus et examens à distance, sans l'émulation et les encouragements du groupe.

Merci À TOUS LES AUTRES

A tous ceux qui ont proposé leur aide à la commune ou au CPAS, aux couturières qui ont cousu des masques, parfois avec les moyens (et les tissus) du bord, à ceux qui ont décoré des pierres et égayé de nombreuses promenades, à ceux qui ont envoyé dessins, cartes, petits cadeaux pour illuminer les journées des pensionnaires de la maison de repos, ou qui se sont investis plus encore, à tous ceux qui ont dû attendre que le confinement soit terminé pour obtenir des documents voire déménager, aux grands-parents qui ont patienté pour pouvoir à nouveau s'occuper de leurs petits-enfants, à ceux qui ont continué à travailler ou qui ont repris le travail, merci !

TANT PIS POUR LES QUELQUES IRRÉDUCTIBLES

Certains n'auront pas jugé nécessaire de respecter les règles du confinement, ont continué à recevoir des visites, à se rassembler, à ne pas prendre de précautions. D'autres n'ont pas jugé nécessaire de faire preuve de respect, jetant leurs mouchoirs potentiellement contaminés, voire même leurs gants et masques par terre, continuant à mettre leurs ordures ménagères dans les poubelles publiques. Durant cette crise, certaines poubelles ont même été retirées afin de limiter ces comportements inciviques. Ces irréductibles ne comprennent pas que leurs actions les mettent en danger et qu'au final ce sont eux qui paient pour l'élimination de leurs déchets. Ils sont heureusement une minorité.

Espérons que cette crise aura eu le mérite de les faire réfléchir...





RÉALISATRICE ET SCÉNARISTE ORIGINALE DE BAELEN, VÉRONIQUE (« VERO ») CRATZBORN S'EST INSTALLÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES EN BANLIEUE PARISIENNE OÙ ELLE VIT AVEC SON COMPAGNON ET LEURS DEUX ENFANTS.



La sortie en salle de son premier long métrage, « **La forêt de mon père** », était prévue le 8 avril dernier, mais a malheureusement dû être reportée en raison des mesures liées à l'actualité sanitaire. La sortie dans les cinémas belges est fixée au 15 juillet 2020.

En attendant, cette rubrique « Parole à... » nous permet d'en savoir un peu plus sur le parcours hors du commun de cette Baelenoise d'origine, et de partager un petit bout de son histoire...

Tu as grandi à Baelen, mais tu vis désormais en région parisienne depuis plusieurs années maintenant. Peux-tu nous expliquer ton parcours en quelques lignes, les étapes qui t'ont conduite vers le monde du cinéma et le métier de réalisatrice ?

Après mes études secondaires à Eupen, j'ai étudié à l'Uliège, d'abord durant deux années de bachelière Hec puis j'ai bifurqué en Arts et Sciences de la Communication qu'on appelait à l'époque la 8ème section. Durant mes études, j'ai travaillé pour différents festivals belges de cinéma : FIFF Namur, Festival du Film Fantastique de Bruxelles et j'ai fait un stage en dernière année chez Wallonie Image Production sur des documentaires de Thierry Michel et Manu Bonmariage. J'ai eu la chance d'avoir une bourse Erasmus pour passer un semestre à l'université Paris 8 avec un logement à la cité

universitaire. A la fin de ma dernière année d'université, j'ai gagné un concours de jeunes critiques pour faire partie du jury de la jeunesse au Festival de Cannes (mon 1er d'une longue série ;-). Ensuite, j'ai eu une bourse Québec-Wallonie-Bruxelles pour passer quelques mois à Montréal au sein de la rédaction d'un journal professionnel dans l'audiovisuel. A mon retour du Canada, je suis partie tenter ma chance à Paris où les premiers mois ont été un peu chaotiques dans la mesure où les boulots espérés dans le cinéma ne se sont pas confirmés. J'ai donc dû cumuler pendant 6 mois un boulot alimentaire avec des expériences sur des tournages de courts métrages. Sur l'un de ces derniers, un technicien m'a recommandée pour travailler au programme Media de soutien aux salles de cinéma de l'Union Européenne. Ma connaissance des langues et mes études ont été des atouts. J'y ai travaillé un an avant de rejoindre une société de production de longs métrages comme assistante du producteur sur des films de réalisateurs connus tels que Alain Resnais, Leos Carax, Noémie Lvovsky avec des acteurs comme Catherine Deneuve, Guillaume Depardieu, André Dussollier, Sabine Azéma... En parallèle, je me suis mise à écrire et à réaliser des courts métrages avec mon compagnon directeur de la photographie. Petit à petit, cela a amené de l'expérience et une reconnaissance de mon travail. Nous avons d'ailleurs tourné un de mes derniers courts métrages à Bilstain « Les Biches », prix de la mise en scène au Festival Paul Simon.

● Ton 1^{er} long métrage, « La forêt de mon père », est directement inspiré de ton histoire personnelle, de ton vécu... Peux-tu nous en dire un peu plus sur le sujet du film ?

Mon film parle de l'irruption de la maladie dans le quotidien d'une famille aimante mais aussi de la force du lien, de l'amour qui unit ses membres pour faire face. C'est un film lumineux et intranquille, doux mais chamboulant. Il y a beaucoup d'émotions mais aussi de la légèreté et de l'humour. Attention, « La forêt de mon père » n'est pas un copié-collé de mon vécu ou de celui de ma famille. S'il a des ressemblances très personnelles, il parle aussi d'une réalité invisible, un sujet encore tabou et stigmatisant qui touche 1 personne sur 5 dans notre pays. L'histoire de Gina, Tony et Nora dans mon film est celle de nombreux enfants, témoins des troubles d'un membre de leur famille. On oublie souvent de leur donner des clés pour comprendre la souffrance de leur proche mais aussi pour comprendre ce que cette souffrance provoque en eux-mêmes. Des études menées dans les pays scandinaves montrent que plus d'une personne sur 3 qui reçoit des soins en psychiatrie a des enfants. Mon film veut faire bouger les lignes. En France, il a été remarqué par la Ciné-ligue qui montre des films aux élèves des écoles secondaires. Ici, le film sera montré du 10 au 17 octobre 2020 durant la semaine sur la santé mentale en partenariat avec le CRESAM. Il y aura une projection dans chaque province, dont une à Welkenraedt.

● Combien de temps a-t-il fallu pour réaliser et concrétiser cet ambitieux et beau projet



? Quelles ont été les principales difficultés auxquelles tu as dû faire face ?

C'est un long processus de faire un long métrage : cela prend en général au minimum 3 à 4 années entre l'idée et la fin de la postproduction. Dans mon cas, cela m'a pris 8 années. La phase la plus longue est celle de l'écriture puis de la recherche de financement. Le tournage n'a duré que 28 jours alors que la préparation et la postproduction du film durent de nombreux mois. Il faut de la patience, de la persévérance et ne pas se perdre en chemin. C'est une course d'endurance : les obstacles sont nombreux et la route est longue. J'ai eu la chance de travailler avec des acteurs connus et formidables, Alban Lenoir et Ludivine Sagnier, qui ne m'ont jamais lâchée et cela m'a donné confiance. Un réalisateur, c'est comme le capitaine du navire : il faut qu'il arrive à manœuvrer quand la mer est calme mais aussi quand il y a la tempête. Il faut garder le cap et ne pas perdre la petite flamme du départ.

As-tu une anecdote à nous raconter, un souvenir particulier lié au tournage du film ?

Dans le film, on a tourné avec des animaux : un chat, un pigeon et un lapin mais nous n'avions pas les moyens d'avoir un vrai « dresseur ». Lorsque nous avons tourné une des scènes en voiture travelling (c'est-à-dire qu'on place le véhicule de jeu sur une remorque tractée par un camion pour faire des prises de vues), la jeune comédienne devait tenir le lapin sur ses genoux. A chaque fois que le camion démarrait, le lapin faisait des crottes. Nous avons donc eu un responsable « crottes de lapin » pour cette scène. Je vous rassure : le lapin en question coule des jours heureux dans le grand jardin de la jeune actrice !

Où pourra-t-on voir le film à sa sortie ?

Un film n'existe vraiment que lorsqu'il est partagé avec le public. La sortie du film aura lieu désormais le 15 juillet et j'aurai vraiment besoin de soutien cet été pour que le public se déplace dans les salles. On est en « circuit court » car c'est la productrice qui fait la distribution du film avec sa société (nous n'avons pas de distributeur). Les salles de cinéma qui prévoyaient de nous programmer en avril sont solidaires et j'espère qu'on pourra proposer les 141 séances de cinéma initialement prévues mais cela dépendra aussi des spectateurs qui

iront le voir en salle. Le public peut changer la vie d'un film. On pourra voir le film notamment aux Grignoux à Liège mais également partout ailleurs en Belgique. En allant voir le film dès sa sortie dans les salles, vous soutenez non seulement le secteur culturel très impacté par la crise sanitaire mais également le 1er long métrage d'une réalisatrice belge produit par une productrice belge. Et nous, les réalisatrices, les productrices, nous ne sommes pas si nombreuses dans le secteur cinéma. Mon film est aussi en train de donner naissance à la première plateforme européenne de prévention et d'accompagnement pour les enfants et les jeunes qui ont un proche en souffrance psychique en Belgique, en France, en Suisse et au Luxembourg. J'ai besoin d'inscrire mon cinéma dans une démarche citoyenne. Mais pour faire bouger les choses, on est toujours plus fort quand on est ensemble. Je pense par exemple au film « Au nom de la terre » d'Edouard Bergeon qui a permis de prendre conscience des difficultés des agriculteurs. Pour moi, le cinéma et la fiction peuvent aussi permettre de mettre en lumière ces réalités et faire avancer de manière constructive la société. Je serais très heureuse que les Baelenois soutiennent mon film en allant le voir une ou plusieurs fois au cinéma ;-)

Avant cela, tu as aussi réalisé plusieurs courts métrages. Quels sont tes domaines de prédilection, les sujets qui t'inspirent d'une manière générale dans ton métier ?

J'ai un peu de recul maintenant avec 5 courts métrages de fiction et deux documentaires. Je dirais que les relations humaines, familiales me passionnent tout comme le rapport à la nature, j'ai besoin d'écrire à partir de sujets qui me touchent, parfois me révoltent. J'aime observer la vie, ce qui se passe sous nos yeux est la plus belle des inspirations. J'écoute beaucoup la radio et je lis énormément, cela depuis toute petite (quelle chance d'avoir à Baelen une bibliothèque !) J'écris tous les jours, à la main dans des carnets où je prends des notes, ou je fais des croquis, prends des photos, découpe des images. Cela peut prendre quelque temps puis les idées s'assemblent et je passe à l'ordinateur.

Le secteur de la culture vit des moments très difficiles avec la crise sanitaire qui se prolonge depuis plusieurs semaines.

Comment as-tu vécu cette période compliquée pour la profession ?

Ce qui a été un peu difficile à vivre, c'est le report de la sortie de mon film et l'annulation des festivals de cinéma qui auraient été de formidables tremplins pour faire parler du film. Il a fallu redoubler d'énergie pour garder le moral de l'équipe car un film, c'est un travail collectif de longue haleine et le partage avec le public est l'aboutissement d'années de boulot. Cela dit, je ne suis pas de nature à me laisser abattre. Lors de notre avant-première le 12 mars au Ciné Versailles de Stavelot en partenariat avec l'asbl Similes Wallonie avec des bénévoles très dynamiques de Baelen notamment, il y avait un arbre magnifique créé par certains bénéficiaires du club thérapeutique de Malmédy. Cela a inspiré Saskia Dillais de Mello, la jeune actrice qui joue dans mon film, pour proposer de créer ensemble une forêt virtuelle, créative et collaborative qui réunirait les arbres de plein de gens faits un peu partout. Nous avons lancé l'opération via les réseaux sociaux et VEDIA et nous avons reçu jusqu'à présent quelque 450 arbres, dont certains de Bangkok, avec des messages très émouvants et solidaires. Je suis devenue aussi écoutante pour une association, j'avais besoin de me sentir utile aussi, de faire quelque chose à mon niveau pour aider dans cette période difficile.

Pour terminer, que pourrait-on te souhaiter pour les années à venir ?

Sur un plan plus personnel, je suis en train d'écrire deux nouveaux projets, une série et un nouveau long métrage, et j'aimerais les tourner tous les deux dans la région avec toujours cette thématique qui me tient à cœur : la famille. Ce serait chouette de pouvoir les mener à bien un peu plus rapidement que pour « La forêt de mon père ».

Mais ce qui me motive le plus, c'est d'allier ma créativité avec cette envie profonde d'être ancrée comme citoyenne dans la société : faire bouger les choses humainement, socialement en combinant mon engagement l'artistique et collectif. J'espère sincèrement que « La forêt de mon père » va permettre de changer les regards sur les maladies psychiques, la prise en compte de toutes celles et ceux qui ont un proche en souffrance psychique. Notre société a plus que jamais besoin d'être solidaire et de prendre soin de chacun.e.

Un grand merci à Vero Cratzborn pour s'être prêtée au jeu de l'interview...

Nous lui souhaitons tout le succès escompté pour la sortie du film « **La forêt de mon père** » !

Site du film :

laforetdemonpere.be

PAGE FACEBOOK :

www.facebook.com/foretdemonpere

INSTAGRAM

www.instagram.com/la_foret_de_mon_pere



LA BUSE VARIABLE (BUTÉO BUTÉO)

LA BUSE VARIABLE EST LE RAPACE DIURNE LE PLUS COMMUN CHEZ NOUS. SA POPULATION EN BELGIQUE EST ESTIMÉE À W8000 COUPLES. ELLE A UNE ENVERGURE DE 110 À 120 CM, POUR UN POIDS DE 500 GR À 1 KG POUR LE MÂLE ET 700 GR À 1,200 KG POUR LA FEMELLE. ELLE DOIT SON NOM DE VARIABLE À SON PLUMAGE QUI PEUT ALLER DU BLANC AU BRUN EN PASSANT PAR TOUS LES DÉGRADÉS POSSIBLES. ON NOTERA CÉPENDANT QUE LES INDIVIDUS VENANT DES PAYS NORDIQUES ONT TENDANCE À ÊTRE PLUS BLANCS, TANDIS QUE LES INDIVIDUS DU SUD SONT PLUS BRUNS. CETTE VARIATION DE COULEUR N'A RIEN À VOIR AVEC L'ÂGE NI LA DIFFÉRENCE DE SEXE. CHEZ NOUS, UN PEU ENTRE LES DEUX, NOUS AVONS DES INDIVIDUS AUX PLUMAGES TRÈS VARIÉS.

La Buse vit généralement en bordure de forêt, près des prairies et des grandes étendues de cultures découvertes, dans lesquelles elle trouve son alimentation. Elle niche assez haut dans les arbres, entre 10 et 15 mètres, dans un nid appelé « aire » composé de branchages formant une plateforme de 60 à 80 cm de diamètre.

Sa silhouette en vol est typique. Lors de ses vols planés, on remarque bien sa forme compacte, sa grosse tête et sa queue courte arrondie présentant des barres plus foncées sur le bout de la queue. Les larges ailes déployées laissent apparaître sur les bouts des plumes sombres digitées, ce qui signifie séparées comme les doigts d'une main, ainsi que des taches plus foncées sur le dessous des ailes. Les pattes sont de couleur jaune, tout comme la cire du bec.

La Buse n'a pas de chant mais son cri est un miaulement bien caractéristique que l'on entend lors de ses vols circulaires dans le ciel. On peut dire aussi qu'elle piaule.

Sa vue est la plus performante de tous les oiseaux de proie de chez nous. On estime que sa vue est 7x supérieure à celle des humains.

La Buse se nourrit essentiellement de micro-mammifères (campagnols, mulots...) qu'elle repère depuis un poste d'affût ou depuis le vol plané. En Espagne, on la surnomme tueuse de rats et en Allemagne, Buse des souris. Elle aime également les lombrics qu'elle capture directement



en marchant au sol lors de périodes de pluie. Si elle ne trouve pas sa nourriture préférée, elle se rabattra sur les amphibiens et les reptiles. On devrait la considérer comme l'alliée des agriculteurs car un couple de Buses avec 2 jeunes, dans les 15 premiers jours, doit trouver entre 400 et 480gr de nourriture par jour, soit de 22 à 24 campagnols. Cette nourriture est déchiquetée avec le bec et avalée par morceaux mais l'estomac ne digère pas les os et les poils. Ces résidus non assimilés par le suc gastrique se retrouvent agglomérés en une petite boulette qui sera rejetée par le bec d'où le nom de pelote de réjection. On peut parfois repérer les affûts réguliers des Buses aux pieds des piquets de clôtures ou de certains arbres grâce aux fientes blanchâtres ou aux pelotes de réjection qui jonchent le sol.

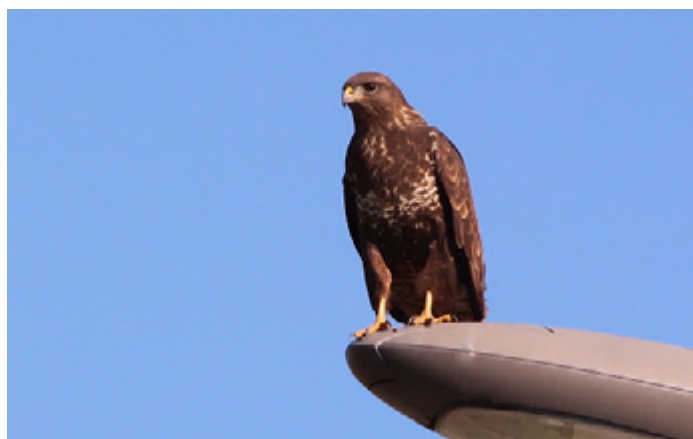
Dès le début du printemps, la parade nuptiale des Buses commence. Cela se remarque par un vol à haute altitude suivi d'un piqué spectaculaire vers la femelle avec parfois un accrochage par les serres du couple, tout cela accompagné de grands miaulements. Après cela, il est temps de réaménager l'aire en préparation de la nichée. Généralement les aires sont réutilisées chaque année mais il se peut que les Buses en reconstruisent de nouvelles. La couvée compte de 2 à 4 œufs couvés pendant 35 jours. Le mâle remplace la femelle uniquement le temps qu'elle se dégourdisse les ailes. C'est lui qui se charge de ravitailler la femelle pendant la couvaison. Les jeunes restent au nid pendant 2 mois. Ensuite, ils restent encore dépendants des parents quelque temps : il n'est pas rare de voir au printemps suivant une famille formant des rondes dans le ciel. Les jeunes de l'année précédente seront de plus en plus écartés des parents lorsque ceux-ci reprendront la parade nuptiale.

Chez nous, la plupart des Buses sont sédentaires mais nos populations sont renforcées en hiver par des individus venant des pays nordiques comme la Suède, la Norvège, le Danemark ou encore la Finlande. Certaines Buses de chez nous descendent plus vers le sud. On parle donc de migration partielle car il ne s'agit pas d'une migration systématique de toute l'espèce.

Chassée pendant longtemps car elle était classée dans la liste des animaux nuisibles, ce n'est qu'en 1972 qu'elle a été retirée de cette liste. Par la suite, elle a même bénéficié d'une protection officielle qui est toujours d'application. On peut dire maintenant que l'espèce se porte bien et que la Buse variable a encore de beaux jours devant elle.

Christian Desart Guide Nature. ■

Christian Desart | Guide Nature



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle). **Tél. 087/76.01.23**

Les horaires ont dû être légèrement adaptés. Il s'agit d'une situation temporaire, nous espérons un retour rapide aux horaires élargis !

Lundi de 13h30 à 17h30
 Mardi FERMÉ
 Mercredi de 10h00 à 18h30
 Jeudi de 15h00 à 18h00
 Vendredi de 15h30 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

L'ouverture ne peut être assurée tous les samedis : consultez la page Facebook de la bibliothèque pour la liste des samedis où elle est ouverte.

Merci pour votre compréhension.

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !



LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE JUILLET-AOUT

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 3 AOUT AU 23 AOUT.

Pour toute question ou réservation, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque par mail : bibliotheque@baelen.be ou par téléphone : 087/76.01.23

23 JUILLET 2020

LECTURE EN PLEIN AIR

14h à 15h

Une petite séance de conte avec des histoires estivales et drôles pour les enfants de 6 à 8 ans.

Activité entièrement gratuite, places limitée (15 personnes maximum)

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23

Ou par mail : bibliotheque@baelen.be

3 AOÛT AU 23 AOÛT

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour toute question ou réservation, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque par mail : bibliotheque@baelen.be ou par téléphone : 087/76.01.23

AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
23/07/2020	<i>Lecture en plein air</i>	Baelen, bibliothèque communale	14h	Bibliothèque communale, voir article
27/08/2020	<i>Balade en Brabant Wallon</i>	Départ de Baelen	7h30	Pensionnés de Baelen
06/09/2020	<i>Balade</i>	Départ de Baelen, parc communal	13h30	Voir article
13/09/2020	<i>Marché Saveurs Nature</i>	Baelen, Espace des Rencontres	10h-18h	Voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

06/09

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45**Flas Gilberte et Louis** : 087/76.33.89**Pirard Jos** : 087/56.91.58**LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN SAISON 2020****Jeudi 27 aout
Balade en Brabant Wallon**

Baelen - Gembloux pour la visite de la brasserie de Bertinchamps.

Repas de midi sur place.

Après-midi : Visite du château de Corroy-le-Château, puis temps libre à Namur avant le retour vers Baelen.

Départ : 07h30 | Prix : 60 €**Mardi 27 octobre
Bastogne**

Baelen, Bastogne « War Museum », accueil café compris, puis visite avec audio-guides du musée de la guerre.

Repas de midi à Bastogne.

Après-midi : A Vaux-sur-Sûre, visite d'une ferme aux ânes, puis temps libre sur la place de Bastogne avant le retour vers Baelen.

Départ : 07h30 | Prix : 75 €**RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :**

Exclusivement aux Voyages Delière, du mercredi au vendredi, au 087 76 22 92.

Pour garantir la réalisation des excursions, l'inscription au moins un mois à l'avance est recommandée. Paiement à l'inscription, tout désistement après 15 jours avant le départ ne saura être remboursé.

LE DÉCONFINEMENT

Nous attendions tous avec impatience le déconfinement et enfin nous pouvions reprendre notre programme éducatif et les jeux canins pour le plus grand bien de tous.



Le terrain d'exercice a été subdivisé, ce qui a permis de garantir au mieux les mesures de sécurité dictées par le gouvernement.

Le nombre de personnes participantes a été réduit et réparti en plusieurs petits groupes sur plusieurs séances de cours, les distances respectées ainsi que le port du masque.

Nous sommes très fiers de l'implication des amateurs dans ces mesures.

Pendant le confinement, nous avons continué à entretenir le contact avec nos amateurs en leur envoyant des petites vidéos explicatives et amusantes qui leur ont permis de maintenir l'éducation de leur compagnon et ensemble de partager un bon moment pendant cette période difficile.

De fait, amateurs et compagnons avaient conservé un bon niveau de travail. On les félicite.

De nouveaux chiots se sont ajoutés à ceux inscrits avant le confinement et nous avons enfin pu commencer leur éducation, ce qui est très bien vu que le chiot grandit très vite.

Pour le plus grand bien de tous, nous sommes heureux d'avoir repris les cours et les jeux canins.

Pour les conditions générales et renseignements :kjetco296180171.wordpress.com ou GSM : 0495 855 890 Edith



COURS DE TAI CHI CHUAN SYSTÈME SUN À BAELEN

REPRISE DES COURS LE LUNDI 14/09/2020

Cours de 19h à 20h30, salle de la Cantellerie.

Le Tai Chi Chuan, art martial-roi pour les Chinois, est une science de la biomécanique, une méditation en mouvement.

Tai Chi Chuan système Sun : le taichi « des petits pas agiles » et de « l'ouverture du coeur »

Cours d'essai gratuit - Ouvert à tous
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Informations :

www.larecherchedutao.com

ou 087/46 38 82



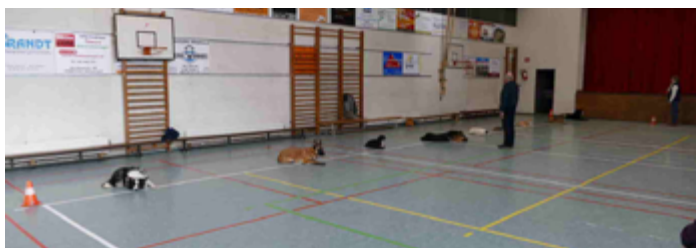
CHIENSHEUREUX



Depuis 2008, notre centre canin est installé à Membach où nous avons fait évoluer notre territoire en permanence : depuis notre installation, le terrain d'entraînement a doublé et les infrastructures ont suivi cette croissance. Nous veillons à vous proposer des activités variées et nombreuses, intellectuellement intéressantes pour les maîtres et les chiens.



Chaque année, les autorités communales nous invitent à nous entraîner dans la salle de sports. C'est confortable, mais surtout inhabituel pour les chiens. Dans ces conditions, il faut que les propriétaires de chiens réalisent des exercices mis au point (au fil des années) par les spécialistes de l'éthologie canine.



Nous nous proposons de vous accompagner sur le chemin de la réussite dans la relation que vous construisez, au quotidien, avec votre chien. Notre sérieux et notre réputation nous ouvrent des possibilités peu courantes pour vos entraînements.

N'hésitez pas, contactez-nous au 0475/421216 ou fred@chiensheureux.be ou www.chiensheureux.be.

ASBL

CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'instruction
Membach

- OBEISSANCE
- SOCIABILITE
- ECOLE des CHIOTS
- DEFENSE
- PREPARATION aux TESTS et BREVETS
- RECHERCHE en DECOMBRES
- LEÇON PARTICULIÈRE

www.chiensheureux.be
0475 42 12 16

LE CLUB CYCLISTE BAELENOIS



COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS 1993, LES CYCLISTES DU CLUB CYCLISTE BAELENOIS (CCB) SONT REMONTÉS EN SELLE ET ONT LANCÉ OFFICIELLEMENT LA NOUVELLE SAISON LE PREMIER DIMANCHE DE MARS.

Au CCB, on pratique principalement le vélo sur route et accessoirement le VTT et/ou le VTT à assistance électrique.

Les sorties hebdomadaires s'organisent les dimanches à 9h00 – de mars à octobre.

Les membres se répartissent en trois groupes de niveau, qui sont définis par la longueur des sorties et l'allure à laquelle les parcours sont réalisés.

D'avril à septembre, une sortie indépendante du niveau est organisée en plus le mercredi à 18h15.

Le point de départ est dans tous les cas la Place des Rencontres.

Le club est accessible partir de 16 ans.

Les avez-vous reconnus ?

Cet hiver, de tous nouveaux équipements ont été dessinés et réalisés spécialement pour le CCB.



En prélude à la reprise, 42 des 66 membres du club étaient présents pour un shooting photo en groupe.

Désormais, ne cherchez plus les tenues noires-oranges-vertes qu'ils portaient depuis 2016 mais pensez à saluer les cyclistes équipés en bleu fluo et bleu marine !

Merci aux sponsors qui rendent ce type d'investissement possible : Stich Consult, Cuisines Cook-Art, Royen Agri, Menuiserie Jean Wimmer et Entreprise Kistemann.

Une présence féminine renforcée cette année

Seule membre féminine du CCB depuis 2016, Jacqueline peut à présent compter sur le renfort d'Arlette et Sandrine, qui ont fait leur entrée officielle dans le club lors de l'AG du 21 février 2020.

Gageons qu'elles donnent envie à d'autres Baelenoises de les rejoindre!

Un club dynamique et ancré dans la vie du village

Le CCB est l'organisateur de deux événements sportifs phares de la commune :

LA RANDONNÉE VTT, AU MOIS D'AVRIL, ET LE JOGGING BAELENOIS DU 14 AOÛT.

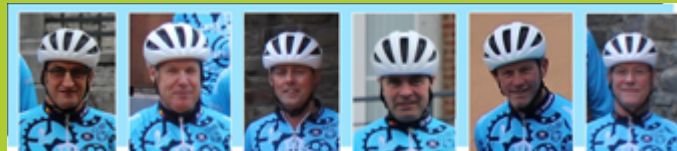


Tous les membres se mobilisent lors de ces deux organisations et gèrent l'ensemble des tâches, depuis la publicité et les réservations jusqu'au service au bar et au barbecue, en passant par le balisage, les inscriptions et l'équipe de signaleurs notamment.

A côté de ces deux organisations, ils ont à cœur de soutenir les autres clubs et sociétés du village. Ainsi, en clôture de leur sortie dominicale, ils se rendent chaque année entre autres au rallye de la cavalerie, au beach-volley, au tournoi de volley de l'entité ou à l'apéro du foot. Leur présence festive est un témoignage de soutien aux autres clubs du village. Ils ont aussi donné un coup de main aux organisateurs du Trail du Dragon ces deux dernières années.

Informations complémentaires :

Le CCB est géré pour l'instant par un comité de 6 personnes, dont la composition a été presque entièrement renouvelée en ce début d'année.



PRESIDENT: Marcel Géron

SECRETAIRE: Roger Meessen

TRESORIER: Damien Magermans

MEMBRES: René Davister, Eric Jacquet et André Dodémont

Si vous avez envie de les rejoindre, de vous tenir au courant de leur actualité ou de trouver de plus amples informations, rendez-vous sur www.clubcyclistebaelenois.be

N'hésitez pas à les contacter : info@clubcyclistebaelenois.be